

Faits saillants – Séance régulière du 9 décembre 2022

Mise sur pied du comité d'orientation de la planification stratégique

Le Conseil d'administration de l'Ordre (CA), en réponse à l'amorce des travaux de la planification stratégique et au besoin de prendre certaines orientations dans la préparation de cet important exercice, a mis sur pied un comité d'orientation de la planification stratégique. Ce comité est composé de membres du Conseil d'administration ainsi que de membres de la permanence de l'Ordre :

- Pierre-Paul Malenfant, président;
- Valérie Fernandez, vice-présidente;
- Martin Robert, administrateur élu
- Benoit Boutet, administrateur nommé par l'Office des professions du Québec
- France Pedneault, directrice générale de l'Ordre
- Sylvie Leclair, directrice des finances, ressources humaines, technologie de l'information et services administratifs
- Marie-Lyne Roc, directrice des affaires professionnelles
- Marie-Ève Chartré, directrice des admissions

Travaux concernant la démarche de décolonisation de l'Ordre pour contrer le racisme systémique et promouvoir des pratiques professionnelles culturellement sécuritaires

Lors de son entrée à la présidence de l'Ordre, monsieur Pierre-Paul Malenfant, T.S., s'est engagé à placer les enjeux entourant les Premières Nations et les Inuit (ci-après PNI) au centre des réflexions, des travaux et des actions de l'Ordre. Cette volonté s'inscrit d'ailleurs dans un contexte social dans lequel les PNI revendiquent la reconnaissance de leur histoire, de leur vécu et de leur réalité dans une optique de réconciliation et d'autodétermination.

C'est dans cet esprit et pour être en cohérence avec les recommandations issues des différentes commissions et de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones que l'Ordre s'engageait dans une démarche par étapes laquelle engendrerait l'adoption de pratiques inclusives, culturellement sécurisantes et sensibles. Dès le 2 décembre 2021, le conseil d'administration (ci-après CA) de l'Ordre adoptait une démarche par étapes s'échelonnant sur plusieurs années. Depuis, une analyse exploratoire pour guider la démarche de l'OTSTCFQ en matière de bonnes pratiques pour répondre aux questions et enjeux concernant les Premières Nations et Inuit a été effectuée. Le 23 juin 2022, le CA prenait acte de cette analyse et mandatait la direction des affaires professionnelles à mettre sur pied, un groupe de travail autochtone-allochtone. Depuis novembre 2022, le groupe de travail nommé Mikun/Suluk, composé en principalement de membres de l'Ordre issus des communautés PNI, a été formé et a pour mandat d'émettre des recommandations et prioriser des actions afin de déterminer un plan d'action pour soutenir l'Ordre, sa permanence et ses membres à travailler à :

- la réconciliation;
- la reconnaissance du colonialisme, de ses conséquences passées et actuelles et des traumatismes qui en découlent ainsi qu'au rôle qu'a joué le travail social; la transformation des pratiques en travail social selon une perspective de décolonisation et de sécurisation culturelle; l'appui et à la défense des revendications des PNI qui touchent au bien-être de leur population.

Rémunération des membres de comités de l'Ordre

Afin de reconnaître la charge de travail des membres de comités ainsi que l'imputabilité et l'importance de leur rôle dans la gouvernance de l'Ordre, le CA a adopté une nouvelle version de la *Politique de rémunération des membres de comités*.

Celle-ci tient compte de la durée réelle des rencontres, prévoit une rémunération adaptée pour les comités impliquant l'analyse de dossiers et la prise de décisions portant sur individus. Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023, cette politique touche des dizaines de membres qui participent aux activités statutaires de l'Ordre.